

Après avoir établi que la mort était le résultat de la strangulation, nous avons adopté les conclusions suivantes :

Conclusions. — 1° Cette jeune fille est complètement déflorée ; la défloration est trop ancienne pour que nous puissions en rechercher la date. L'état de stérilité de la muqueuse vulvaire, la dilatation de l'orifice de la membrane hymen et du vagin, prouvent qu'il y avait déjà eu non pas un seul rapprochement sexuel, mais des actes vénériens répétés ;

2° Les taches brillantes, argentées, trouvées sur la peau de l'abdomen et de la cuisse droite de Ch... sont des taches de sperme. Elles n'ont pu conserver leur forme et leur apparence que parce qu'après l'acte vénérien, ces taches n'ont subi aucun frottement. Elles ont donc été faites dans les derniers instants de la vie de Ch..., ou après sa mort ;

3° L'examen, à l'œil nu, du vagin et de l'orifice du col utérin, et l'examen, au microscope, du liquide contenu dans le vagin démontrent que Ch... était atteinte d'une inflammation déjà ancienne des organes génitaux. Il serait impossible d'en préciser la nature, le pus produit par une blennorrhagie ou par une inflammation spontanée a en effet les mêmes caractères.

Pendant les débats de la cour d'assises, le président, à la demande de la défense, nous posa la question suivante : « Pouvez-vous affirmer que l'attentat à la pudeur a été commis avant ou après la mort ?

La réponse à cette question devait, d'après le code pénal, modifier la gravité de cette circonstance, secondaire par rapport au crime principal. Nous avons déclaré que rien ne nous permettait de la résoudre, que l'intégrité de la tache et la netteté de ses contours prouvaient seulement qu'après que le sperme avait été déposé sur la peau de l'abdomen, il n'y avait plus eu de frottements exercés par les vêtements.

XII. — Rapport sur la nature des aliments trouvés chez la veuve G... et des matières recueillies dans son estomac.

(Extrait du *Manuel de micrographie* de Beauregard et Galippe).

Nous soussigné, Georges Penner, docteur en médecine, demeurant à Rouen, etc., etc., chargé de déterminer la nature des aliments trouvés chez la veuve G..., et des matières recueillies dans son estomac, en avons reçu deux flacons et nous sommes transporté dans notre laboratoire du muséum d'histoire naturelle, où nous avons procédé aux recherches et aux observations nécessaires.

Examen du contenu du flacon n° 2. — Les aliments trouvés chez la veuve G... et contenus dans le flacon n° 2, consistent dans un mélange d'une notable quantité d'oseille, avec une très faible proportion de viande et un fragment de salsifis provenant de la partie du collet. L'examen microscopique de ces matières dont il est d'ailleurs facile de constater la nature à l'œil nu ne laisse aucun doute à cet égard.

Examen du contenu du flacon n° 1. — L'observation à l'œil nu des matières recueillies dans l'estomac et contenues dans le flacon n° 1 permet d'y soupçonner la présence d'une très grande quantité d'oseille, de quelques fragments de salsifis provenant de la partie inférieure du collet et d'une notable quantité d'un fruit pulpeux, tel que la pomme ou la poire.

Une vingtaine de préparations faites dans le but de contrôler ce premier aperçu et de le compléter s'il y avait lieu, a fourni les résultats suivants (ces préparations ont été conservées et mises à la disposition de la justice).

L'examen d'un fragment d'épicarpe, appartenant à la partie calicinale du fruit et que son aspect plus ou moins fortement coloré, indique manifestement avoir été cuit devant le feu, permet de reconnaître la présence de petites cellules rectangulaires, granuleuses, incolores ou plus ou moins colorées en jaune, jaune rouge et rouge brun, accolées les unes aux autres sans solution de continuité et mesurant de 0^{mm},0195 à 0^{mm},0224 dans leur grand diamètre et de 0^{mm},0096 à 0^{mm},0192 dans leur petit diamètre (Voir les préparations 2, 5, 10 et 12 bis) (collection du muséum de Rouen).

Les deux dernières ont été prises dans la partie calicinale et la préparation 12 bis contient plusieurs agglomérations de cellules pierreuses dont les parois épaisses sont creusées de canalicules dirigés de la cavité centrale vers la surface.

Les neuf préparations, étiquetées n° 1, proviennent de la partie pulpeuse située à la face inférieure du fragment d'épicarpe sus-décrit. Elles permettent de reconnaître :

1° La présence de cellules polyédriques accolées mais facilement isolables, à parois extrêmement minces et dont les arêtes, plus ou moins accidentées et en rapport avec la compression réciproque des cellules, circonscrivent des espaces polygonaux. Ces cellules dont le grand diamètre mesure de 0^{mm},096 à 0^{mm},176 et le petit diamètre de 0^{mm},08 à 0^{mm},144, présentent toutes un certain nombre de replis et contiennent des granulations jaunes plus ou moins foncées, agglomérées par places ;

2° Des faisceaux vasculaires ;

3° Des tubes cloisonnés provenant du mycélium de champignons microscopiques et dus probablement à un commencement de pourriture du fruit ;

4° De nombreux grains d'amidon de blé intacts, ou légèrement altérés et gonflés, colorables en bleu par l'iode et reconnaissables à leur forme circulaire ou lenticulaire ainsi qu'au diamètre des plus gros mesurant de 0^{mm},04 à 0^{mm},05.

Un fragment végétal isolé, d'aspect charnu et du volume d'une petite noisette, a été trouvé composé de cellules absolument semblables à celles des préparations précédentes, mais d'un diamètre plus considérable et à granulations non colorées ; provenant, par conséquent d'une partie du mésocarpe plus profondément située et n'ayant pas subi l'action directe du feu. Ces cellules dont les dimensions atteignent jusqu'à 0^{mm},368 sur 0^{mm},256 sont les unes arrondies, les autres plus ou moins allongées, d'autres enfin, rectangulaires, et rétrécies en forme d'onglet à l'une de leurs extrémités, suivant le mode de compression réciproque qu'elles ont éprouvé. Ces cellules parenchymateuses sont accompagnées de nombreux granules d'amidon de blé (Voir les deux préparations n° 3).

La préparation n° 8, faite avec un fragment de nature évidemment végétale, aplati et d'aspect corné est composé de longues fibres à cloisons très rapprochées et d'un diamètre de 0^{mm},0096. Ces fibres qui sont disposées en plusieurs couches superposées sont parallèles entre elles dans la même couche et s'entrecroisent avec celles des couches sous-jacentes.

Elles correspondent manifestement à l'endocarpe du fruit dont nous avons ainsi retrouvé les différentes parties constituantes, épicarpe, mésocarpe et endocarpe.

L'examen d'un débris végétal, rappelant un morceau de salsifis et formé d'une couche filandreuse, formée de faisceaux isolables à laquelle adhère un petit fragment pulpeux, a montré les éléments anatomiques suivants : faisceaux vasculaires dans lesquels dominent les vaisseaux rayés (partie filandreuse), cellules polyédriques, contiguës, à arêtes peu tranchées, remplies de granulations également disséminées et mesurant de 0^{mm},0528 à 0^{mm},41 dans leur grand diamètre et de 0^{mm},0573 à 0^{mm},066

dans leur petit diamètre (partie pulpeuse). Ces cellules sont accompagnées de granules d'amidon de blé (Voir les préparations 4 et 4 bis).

Les débris de feuilles que contenait, bien qu'en minime partie, l'estomac de la veuve G... sont composés de faisceaux, de trachées déroulables, circulant au milieu de cellules d'un vert jaunâtre.

Un grand nombre de grains d'amidon de blé se rencontre encore dans cette préparation (Voir la préparation n° 6 et la comparer à celle n° 10, faite avec de l'oseille cuite pour servir de terme de comparaison).

Enfin, au nombre des matières alimentaires sus-désignées se trouve un fragment d'épiderme végétal, à l'une des faces duquel adhère une mince couche pulpeuse et qui paraît brûlée en certains points.

A l'observation microscopique, la partie superficielle apparaît composée de cellules polyédriques, dont les parois épaisses sont formées de plusieurs couches superposées. Ces parois ont une épaisseur variant de 0^{mm},013 à 0^{mm},016 et circonscrivent des mailles de 0^{mm},03 à 0^{mm},04. La partie pulpeuse est formée de grandes cellules les unes arrondies et les autres polyédriques, à surface totalement recouverte de marbrures. Ces cellules, dont les dimensions varient dans les limites suivantes : grand diamètre de 0^{mm},8 à 0^{mm},16 ; petit diamètre de 0^{mm},048 à 0^{mm},096, sont colorables en bleu par l'iode mais ne contiennent aucun grain de fécule distinct. Ces caractères physiques, microscopiques et microchimiques, sont ceux que présente la pomme de terre cuite sous la cendre. Au milieu de la préparation qui a été conservée et qui porte les numéros 7 et 7 bis, on remarque comme dans les précédentes, des grains intacts d'amidon de blé.

Conclusions. — L'examen de la portion d'aliments recueillis dans l'estomac de la veuve G... et renfermés dans le flacon n° 1 y fait donc reconnaître :

1° Une notable proportion de pomme cuite. L'extrême rareté des cellules pierreuses qui n'ont été rencontrées que dans une seule préparation correspondant à la partie calicinale, ne permet pas de confondre les cellules parenchymateuses sus-décrites avec celles de la poire qui présentent avec elles une grande analogie. Les cellules pierreuses qui par leur accumulation forment les grains durs des poires, ne sont pas localisées à la partie calicinale mais disséminées dans la pulpe ;

2° De la pomme de terre cuite également devant le feu, ce qui prouve les parties carbonisées de la surface ;

3° De l'amidon de blé, non cuit et presque inaltéré.

4° De l'oseille en très faible quantité ;

5° Du salsifis en très faible proportion.

De là je conclus :

1° Que la femme G... a dû manger à une heure assez éloignée de sa mort les aliments contenus dans le flacon n° 2. Ces derniers sont en effet en grande partie digérés ; la viande, totalement dissoute par le suc gastrique, fait défaut ; or, il résulte des expériences de Beaumont, que les viandes bouillies sont digérées en quatre heures ; l'oseille ne se retrouve qu'en minime proportion et le fragment de salsifis qui a résisté au travail de la digestion, est surtout composé des parties de la racine les plus réfractaires ;

2° Que l'ingestion de la pomme de terre, de la pomme et de l'amidon de blé, doit correspondre à un moment beaucoup plus rapproché de la mort. Les cellules de pommes de terre et de pommes n'offrent en effet, ainsi que leur contenu, aucune différence avec les mêmes parties de la pomme de terre et de la pomme cuites pour

servir de terme de comparaison (Voir préparation n° 22) et les granules d'amidon de blé sont encore presque tous intacts ;

3° Que la femme G... n'a certainement pas fait usage à son dernier repas, des aliments recueillis chez elle et contenus dans le flacon n° 2.

En foi de quoi nous avons signé le présent rapport que nous déclarons fait en honneur et conscience.

FIN